



UNE TERRE DE ROUGE QUI VERDIT

Aussi bien pour faire taire les critiques que par réelles convictions, le Bordelais se pose désormais en véritable défenseur de l'environnement. Un message porté en hypers et supers par la plupart des opérateurs.

[...]



PREMIER VIGNOBLE BIO DU RAYON

Source : IRI pour CIVB d'après fabricants

PART DE MARCHÉ DES VIGNOBLES AOP BIO EN HYPERS ET SUPERS EN 2017 SUR LE TOTAL DES APPELLATIONS. (ÉVOLUTIONS EN VOLUME).

Bordeaux 30 % (+ 18 %)

Vallée du Rhône 25 % (+ 24 %)

Provence 16 % (+ 17 %)

Languedoc 12 % (+ 21 %)

Sud-ouest 8 % (+ 18 %)

Loire 4 % (- 30 %)

Bordeaux est certes devant le Rhône mais dans des proportions très éloignées de celles établies sur le total des vins tranquilles. Le vignoble rhodanien talonne en effet la production girondine tandis que la Provence s'octroie la troisième marche du podium à la place de la Loire, reléguée pour l'occasion en dernière position.

DE LA CERTIFICATION À LA MARQUE

Du bio, il en est aussi question chez Larraqué Vins International (LVI), notamment au sein de la marque Cap Nature. Mais cette signature transversale se singularise surtout par son attachement à la certification HVE. « La notion de récoltant fait partie de notre ADN et nous avons fait le choix d'y ajouter cette norme environnementale à laquelle nous croyons beaucoup à l'avenir », précise Pierre Jean Larraqué, PDG de LVI. D'autres opérateurs tentent de s'inscrire dans ses pas. « Le clean-label et l'environnement seront les piliers de l'alimentation à moyen terme et le vin possède tous les attributs pour en être un ambassadeur », analyse Benoît Berger, directeur général de Producta. La fusée verte est bel et bien sur orbite.

FRÉDÉRIC GUYARD © Agobe Stock